



# *Les Gorges du Gardon, vers une Réserve de Biosphère?*

*Synthèse de la rencontre participative  
du 28 juin 2011*

A la maison de la Pierre  
Vers-Pont-du-Gard



## Contexte et historique du projet

Le Massif et les Gorges du Gardon constituent un espace exceptionnel dont l'intérêt patrimonial n'est plus à démontrer. Les programmes dont ils font l'objet peuvent d'ailleurs en témoigner : Natura 2000, LIFE-Nature, Opération Grand Site du « Pont du Gard et des Gorges du Gardon »...

Les Gorges du Gardon, classées en 1982, s'étendent sur plus de 3000 hectares aux portes de l'agglomération nîmoise. Nul ne peut rester indifférent aux paysages dessinés par le Gardon qui a creusé dans le calcaire des gorges étroites et profondes. Le mariage des plateaux arides, des forêts de Chênes verts, des falaises et des eaux claires du Gardon présente un intérêt paysager manifeste et révèle pleinement les beautés de la nature. Plusieurs espèces rares et protégées au niveau national et européen sont inféodées à ces milieux et y trouvent refuge et nourriture.

Afin de valoriser la qualité exceptionnelle de ce territoire, le Syndicat mixte des gorges du Gardon s'est engagé depuis juin 2009 dans un projet de création d'une Réserve mondiale de Biosphère. Cette démarche permettra de faire reconnaître par l'UNESCO la *qualité* du territoire, et l'engagement à long terme du syndicat mixte devant la communauté internationale pour mettre en œuvre des actions visant à conserver cette qualité.

De juin 2009 à janvier 2011 des réunions publiques ainsi que des réunions chez les habitants du territoire ont permis de discuter du projet et de recueillir les perceptions des citoyens.

Le Comité MAB France suit l'avancement du projet en accompagnant le syndicat mixte dans ce long processus basé sur l'information et le dialogue et qui expérimente de nouveaux concepts en matière de concertation.

La finalité des différentes étapes présentées ci-dessous est de diversifier les modes d'interactions entre les habitants, les élus, les techniciens, les associatifs et les socio-professionnels afin de construire un projet de territoire partagé.

La méthode participative mise en œuvre le 28 juin dernier est innovante en France et permet d'impliquer simultanément un panel d'acteurs « représentatifs » afin qu'ils expriment leurs points de vue sur l'aménagement, la gestion et le devenir de leur territoire. Ce document présente la méthode et synthétise l'ensemble des éléments collectés au cours de cette journée.



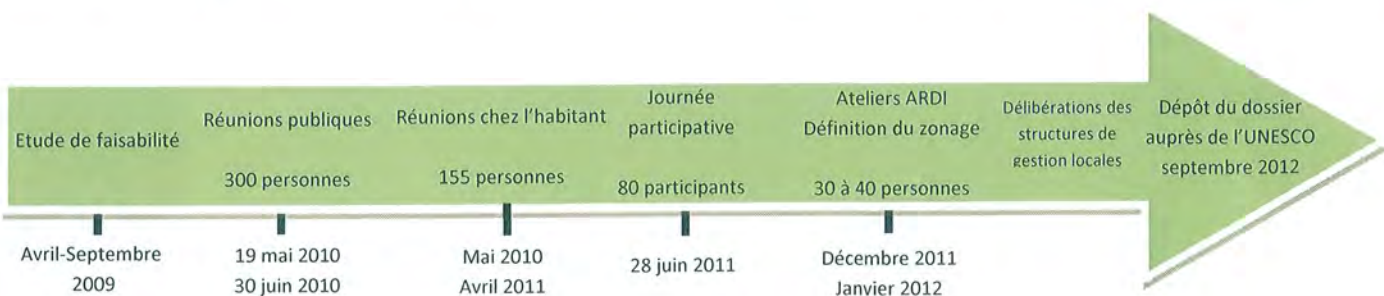
Réunion publique à Cabrières



Réunion chez l'habitant à Cabrières

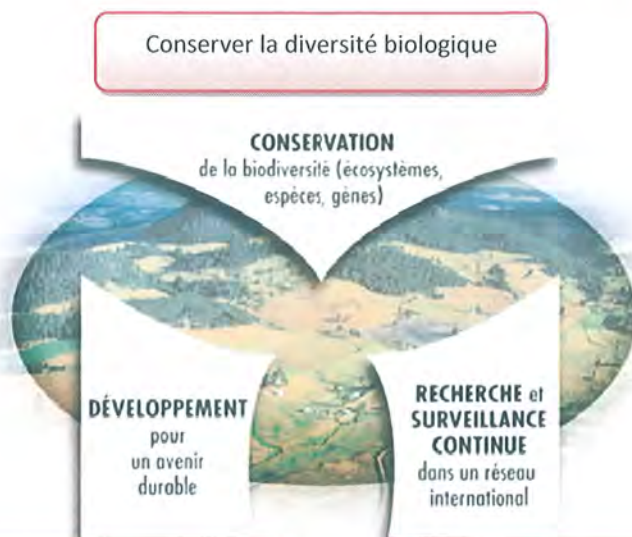


Journée participative du 28 juin 2011 à Vers



## Les 3 piliers d'une réserve de biosphère

Le Programme « l'Homme et la biosphère » vise à fournir des bases scientifiques permettant d'apporter des réponses appropriées aux problèmes de développement durable des populations et de gestion des ressources naturelles. Dans un cadre international, le MAB (Man and Biosphere) encourage les recherches interdisciplinaires en sciences naturelles et en sciences sociales, les activités de démonstration et de formation en matière de gestion des ressources naturelles.



Promouvoir un développement économique respectueux de la nature et des hommes  
Etre des modèles d'aménagement du territoire et des lieux d'expérimentation du développement durable  
Impliquer la population locale (démarche participatives, sciences citoyennes, communication, information)

Promouvoir la recherche et le suivi scientifique pour éclairer les choix  
Favoriser l'éducation, la formation, l'information

A notre échelle, le comité MAB France anime le réseau national de réserves de biosphère et assure la liaison entre les équipes et organismes français. A l'échelle internationale, le MAB France relaie les informations auprès du réseau international à l'UNESCO et entretient les coopérations existantes avec les autres pays.

Les activités du Comité MAB France se répartissent sur plusieurs niveaux :

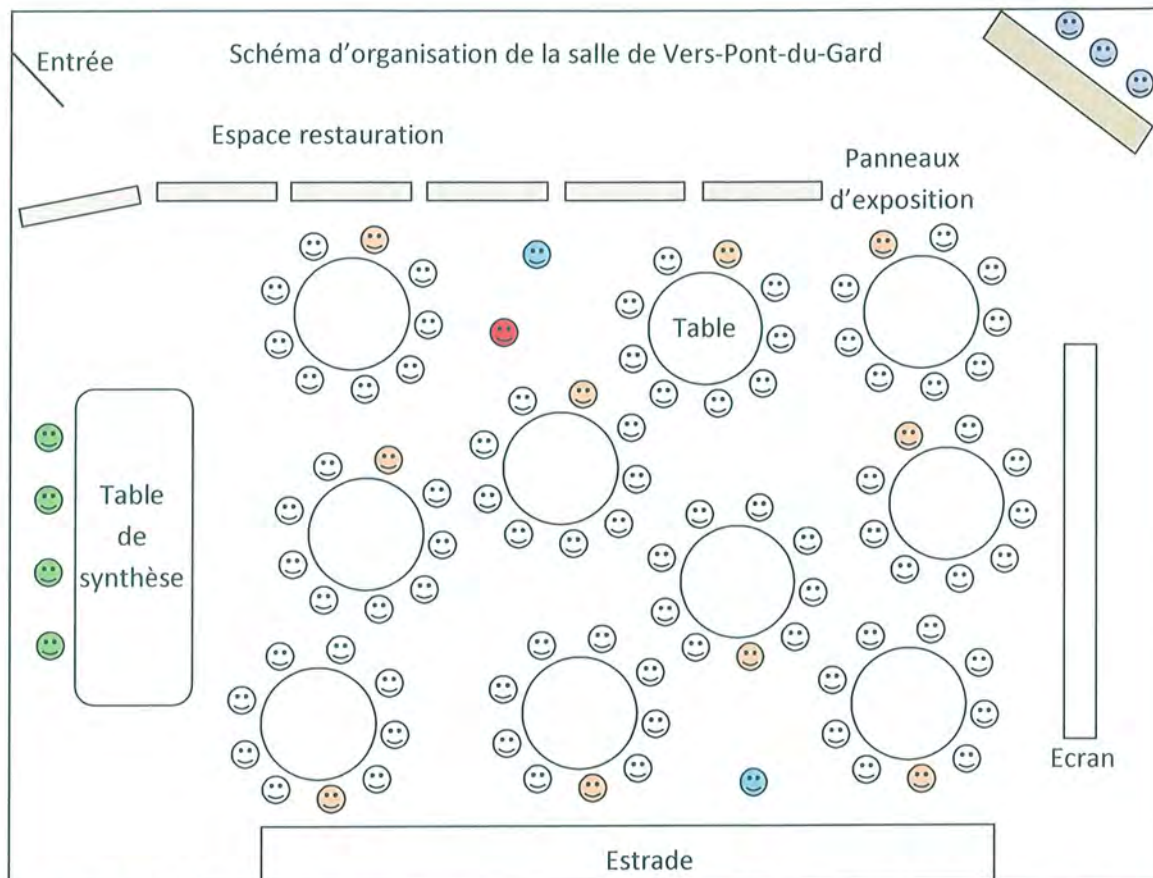
- ✓ renforcer le réseau des réserves de biosphère en France (appui technique et scientifique, création de nouvelles réserves, accompagnement lors des procédures de révision tous les 10 ans),
- ✓ animer le réseau des réserves de biosphère (échange d'expériences et d'informations, présence de réseaux thématiques, diffusion d'informations et de publications),
- ✓ développer des coopérations internationales (réseau EuroMAB, organisation de formations sur des sujets variés).

Depuis 2009, le comité MAB France accompagne, dans le cadre des missions qui lui sont dévolues, le projet de création d'une nouvelle réserve de biosphère dans les gorges du Gardon.

## Méthodologie

La méthode interactive et participative proposée par le comité MAB France durant cette journée est une déclinaison de la méthode « Town-Hall Meeting » très fréquemment utilisée dans les débats publics aux USA.

La salle polyvalente dite « Maison de la pierre » a été aménagée afin d'accueillir durant une journée une centaine de personnes réparties sur 10 tables et une équipe de synthèse constituée de quatre personnes issues du comité MAB France, des réserves de biosphère et d'un représentant du porteur du projet.



- Légende :
- 🟢 4 Synthétiseurs
  - 🟡 2 Ramasseurs des données brutes
  - 🟠 10 Facilitateurs
  - 😊 80 Participants
  - 🔴 1 Surveillant des groupes de travail
  - 🟡 3 Logisticiens

Chaque table était composée d'un groupe d'acteurs représentatifs des principales activités menées sur le territoire potentiel de la Réserve de biosphère et des institutions parties prenantes dans le projet, ainsi que d'un facilitateur.

Pour chacune des 3 premières questions posées (cf. liste de question page suivante), chaque table émettait autant d'idées que souhaitées et les transcrivait sur des post-it de couleur. Les ramasseurs de données et le surveillant assuraient le transfert des post-it recueillis sur les tables vers l'équipe de synthèse.

Les synthétiseurs regroupaient les idées formulées par l'ensemble des tables et les projetaient sur un grand écran. Chaque table pouvait nourrir ses réflexions et échanges en prenant connaissance des idées émises par les autres. Une fois le temps imparti pour traiter chaque question écoulé et la synthèse finalisée, les participants votaient pour l'idée qui paraissait la plus pertinente à leurs yeux.



*Les facilitateurs notent les idées proposées et les font valider par leur table avant de les remettre aux synthétiseurs pour les classer par thèmes. Les idées une fois synthétisées et regroupées font l'objet d'un vote par l'assemblée pour « hiérarchiser » les propositions qui caractérisent au mieux le territoire, ou encore les actions de développement durable à mener dans le cadre de la réserve de Biosphère pour les 10 ans à venir (cf. question5).*

Pour la dernière question « Selon vous quelles sont les principales actions à entreprendre pour un développement durable de ce territoire ? », chaque table a rédigé un poster contenant 5 propositions d'actions hiérarchisées. Ces posters ont ensuite été affichés et chaque participant choisissait les actions qui lui semblaient prioritaires pour la Réserve de Biosphère en apposant sur une action une ou plusieurs gommettes parmi les 20 qui lui avaient été individuellement attribuées.



*Galerie des choix*

Un court débriefing à chaud a permis de tirer les principaux enseignements de la journée et de présenter aux participants les 1ères conclusions.

Dans cette synthèse, les idées et propositions qui ont été émises au cours de la journée ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie en tenant compte du nombre de fois où chaque idée était citée (il s'agit de la « fréquence ») et du poids relatif de chaque idée au regard du nombre de voix obtenu au cours des votes. Cette analyse permet de tirer bénéfice de l'ensemble de la richesse des débats et d'approcher le cœur des représentations sociales des gorges du Gardon.

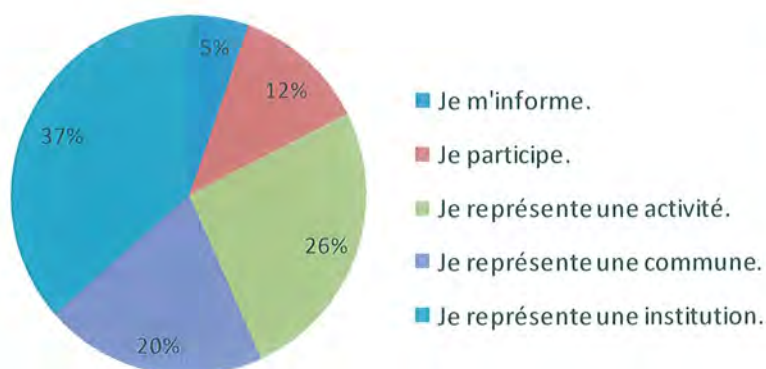


*Les synthétiseurs identifient les thèmes majeurs issus du tri des idées afin que les participants procèdent au vote.*

Au cours de la journée cinq questions ont été posées :

- 1 Pourquoi êtes-vous venus aujourd'hui ?
- 2 Selon vous, c'est quoi les gorges du Gardon ? (définition des caractéristiques matérielles et immatérielles suivie d'un vote)
- 3 Quels symboles pour le logo de la future réserve de biosphère ?
- 4 Selon vous quelles sont les principales tendances d'évolution actuelle de ce territoire ? (définition des tendances positives et négatives suivie d'un vote)
- 5 Selon vous quelles sont les principales actions à entreprendre pour un développement durable de ce territoire ? (avec vote pour définir les principales actions à entreprendre qui font l'objet d'un large consensus)

## Pourquoi êtes-vous venus aujourd'hui ?



Cette journée a rassemblé 100 personnes dont 80 participants, 20 facilitateurs et logisticiens. 50% des participants appartenaient aux communes potentiellement concernées par le projet, 5% provenaient de l'Uzège, 18% de l'agglomération de Nîmes, 22% du département du Gard (des représentants du conseil général, des chambres consulaires et fédérations départementales), et enfin 5% de représentants des services administratifs à l'échelle régionale.

Au total, si l'on brosse à grands traits le profil des participants, les élus représentaient 22% des intervenants et les services de l'Etat et des collectivités territoriales 24%. 11% constituaient des acteurs économiques, 13 % des professionnels de la conservation de la nature et 22 % des acteurs liés à la chasse et activités de loisirs. Les scientifiques étaient peu représentés.

## Selon vous, c'est quoi les gorges du Gardon ?

Cette question a été scindée en deux sous questions. L'une portant sur les caractéristiques matérielles et biophysiques et l'autre sur les caractéristiques immatérielles et symboliques.

Chacune a fait l'objet d'une séance de remue-méninge (brainstorming) au cours de laquelle les participants évoquaient oralement et à tour de rôle leur perception des gorges. L'animateur était chargé de noter les réponses proposées sur des post it. Avant de transmettre les post it à la table de synthèse, l'animateur lisait aux participants de la table ce qu'il avait noté afin de s'assurer que les idées soient fidèlement retranscrites.

Une fois l'ensemble des éléments collecté et synthétisé, chaque participant a voté pour l'idée qui caractérisait le mieux à ses yeux les dimensions biophysiques et symboliques du territoire.

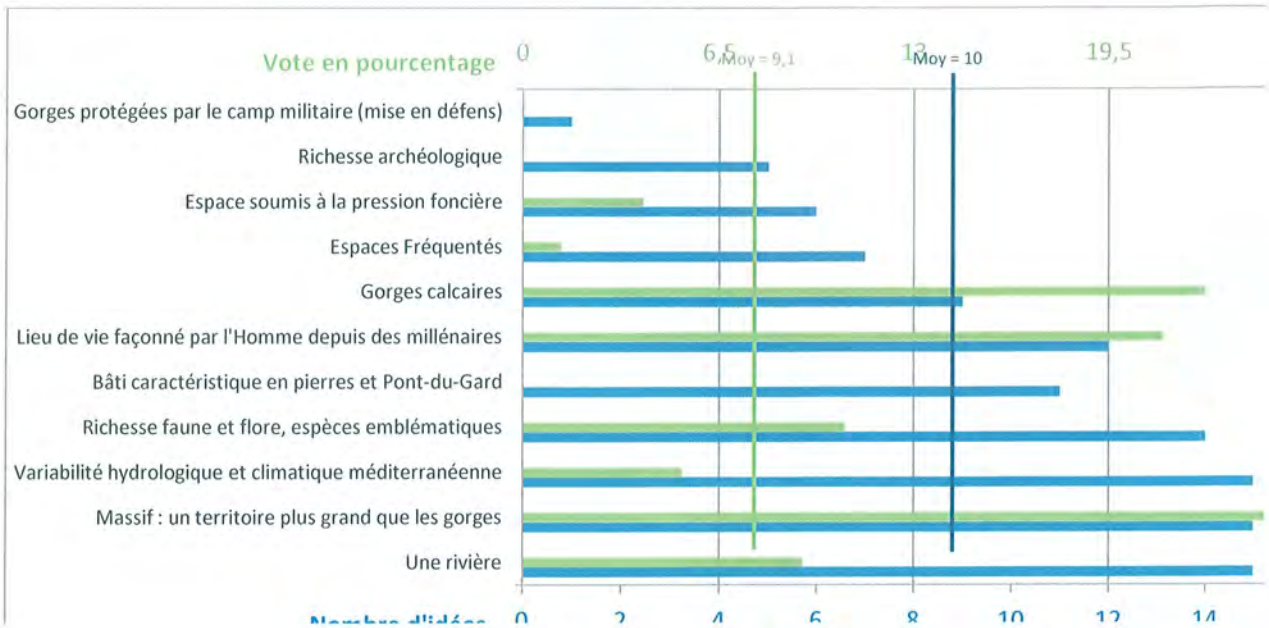
### 1) Caractéristiques matérielles et biophysiques

110 idées ont été formulées par les participants. Elles ont été classées en 12 catégories par le groupe de synthèse avant de faire l'objet du vote de l'assemblée. Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Les éléments matériels et biophysiques du territoire qui ont été les plus fréquemment cités sont la rivière, le massif, la variabilité des éléments, la richesse de la faune et de la flore, le bâti caractéristique et le Pont du Gard, et la présence humaine (cf. histogramme ci-après).

En revanche les éléments qui ont fait ensuite l'objet du plus de suffrages sont le massif, les gorges calcaires et un lieu de vie façonné par l'Homme depuis des millénaires. Certains éléments qui avaient été notés à plusieurs reprises sur les post it s'effacent ainsi au profit des éléments les plus structurants du paysage. Les participants retiennent les caractéristiques les plus

fondamentales, celles qui sont visibles, qui dominent et qui s'impriment dans nos mémoires collectives. Ils accordent également une place importante à l'Homme en soulignant le fait que cet espace naturel et les êtres humains ont toujours été intimement liés. Il s'agit d'une forme de symbiose : le site fournit ressource alimentaire, matière première et abris pour les premiers hommes – les hommes façonnent les paysages et agissent indirectement sur la biodiversité. Ces relations sont toujours d'actualité bien que les services rendus par la nature soient aujourd'hui moins matériels et davantage immatériels, le massif constituant toujours un lieu de vie et non un espace mis sous « cloche ».



### Caractéristiques matérielles et biophysiques du territoire des Gorges du Gardon

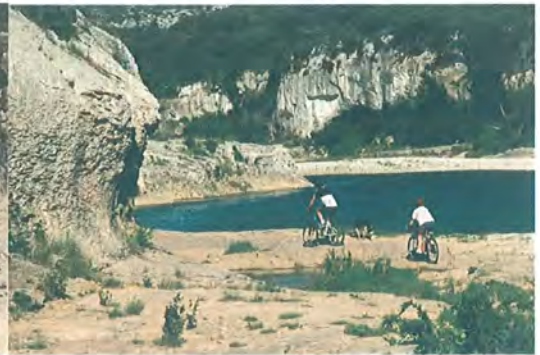
Les traits vert et bleu correspondent respectivement à la moyenne des suffrages exprimés lors du vote (75 votes pour 11 thèmes) et à la moyenne du nombre d'idées émises pour chacun des thèmes (110 idées pour 11 thèmes).



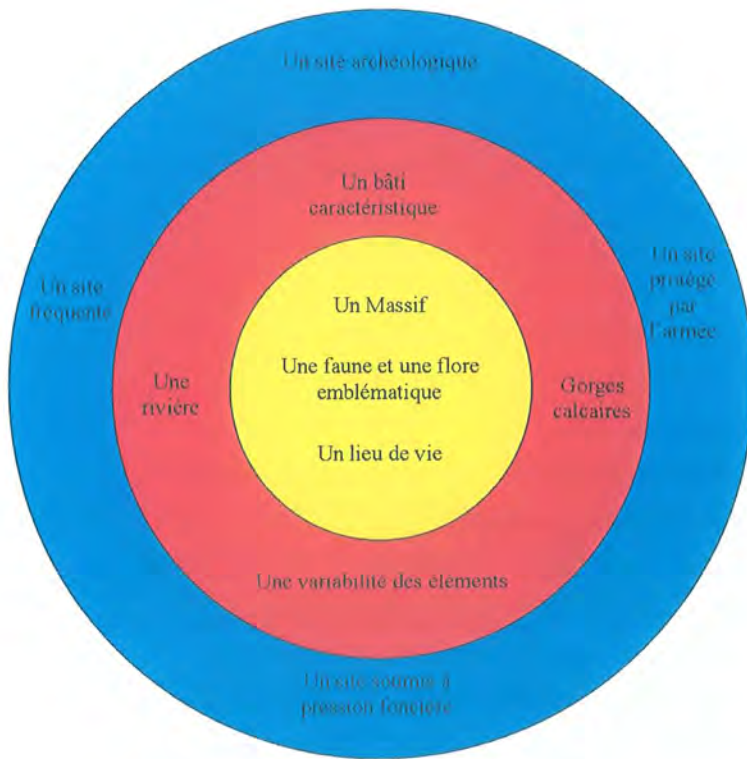
Le massif calcaire



Photographie ancienne du bac à traillie de La Baume



Gorges calcaires et lieu de vie



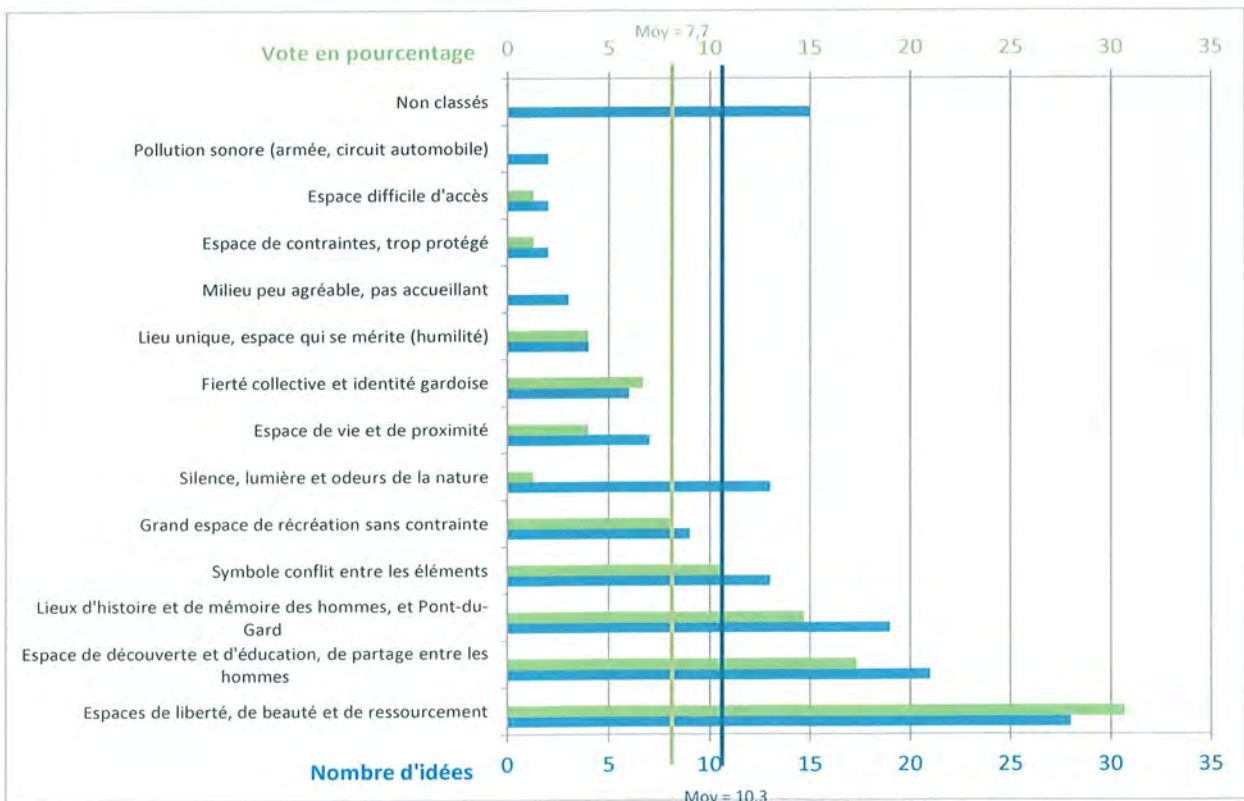
Cette représentation graphique tient compte à la fois de la fréquence à laquelle une idée a été évoquée mais aussi des suffrages obtenus au cours du vote collectif. Au centre, apparaissent ainsi les thèmes qui ont été cités plus fréquemment que la moyenne et qui ont également obtenu plus de suffrages que la moyenne. Celles-ci représentent les idées acquises et ayant fait l'objet d'un large consensus. Elles constituent en quelque sorte le cœur des représentations sociales des gorges du Gardon. Le massif, la faune et la flore emblématique et un lieu de vie sont ainsi au cœur de la « cible ».

Dans le cercle rouge figurent les thèmes dont seulement l'une des deux valeurs était supérieure à la moyenne. Il s'agit des thèmes amenés à évoluer dans un futur proche et sur lesquels il est intéressant de travailler dans les 10 ans à venir.

Le cercle bleu quant à lui regroupe les idées qui ont été peu citées et qui ont obtenu peu de votes.

## 2) Caractéristiques immatérielles et symboliques

144 idées ont été formulées par les participants, ont été reclassées en 13 catégories par le groupe de synthèse pour ensuite donner lieu comme précédemment à un vote. Le nombre d'idées émises pour les caractéristiques immatérielles est plus important que pour les caractéristiques matérielles (+23%). Cette profusion d'idées n'est pas surprenante. En effet, ce qui est ressenti est plus subjectif et personnel que ce qui est directement visible et qui s'impose telles que les caractéristiques biophysiques. Le site éveille en chacun de nous des sentiments qui sont liés à la nature elle-même mais également à l'éducation reçue, au parcours de vie, à la sensibilité et aux perceptions individuelles.



Caractéristiques immatérielles (valeurs sociales, morales, identitaires, culturelles et symboliques)



Les éléments les plus fréquemment cités sont également ceux qui remportent le plus de suffrage. Les gorges du Gardon évoquent prioritairement pour les participants la liberté, la beauté, le partage et la mémoire, et un lieu où l'histoire de l'Homme et du Pont du Gard se conjuguent. Les conflits d'usage, climatiques et des éléments sont aussi cités.



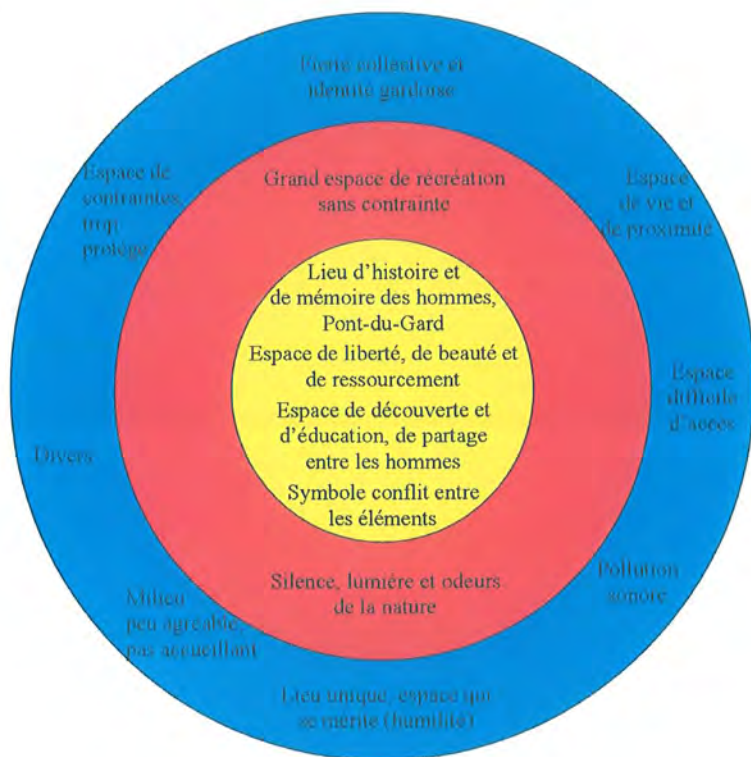
Les gorges espace de liberté

L'œuvre de l'Homme et la nature

Espace de découverte

Les notions de beauté, liberté et ressourcement sont régulièrement évoquées pour caractériser la valeur et l'esprit des lieux des Grands Sites en France. Dans nos sociétés contemporaines la nature renvoie souvent à la notion de beauté et rompt avec les espaces urbanisés. La splendeur et l'échelle du paysage, favorisent l'apaisement, permettent à l'individu de se centrer et de s'ancrer dans le présent en redonnant une réelle dimension au temps alors que les individus sont assujettis au quotidien à travers notamment l'usage des nouvelles technologies à des vitesses toujours plus grandes qui certes favorisent l'échange de données, l'acquisition de connaissances, la productivité mais modifient en profondeur le rapport au temps et aux autres.

Lieu de mémoire et lieu de partage figurent dans les caractéristiques plébiscitées par les participants. La présence de l'Homme est à nouveau un élément clef dans la perception que les participants peuvent avoir du site. Il s'agit à la fois d'un lieu de mémoire qui permet d'avoir une lecture du passé en s'appuyant sur la présence d'un monument majeur tel que le Pont du Gard mais aussi un lieu de partage, d'éducation qui correspond à la vision contemporaine du site.



Le cœur des représentations sociales des dimensions immatérielles des gorges du Gardon repose sur l'histoire des hommes, la fraternité, le partage, la liberté et la beauté mais aussi la confrontation des éléments naturels et humains.

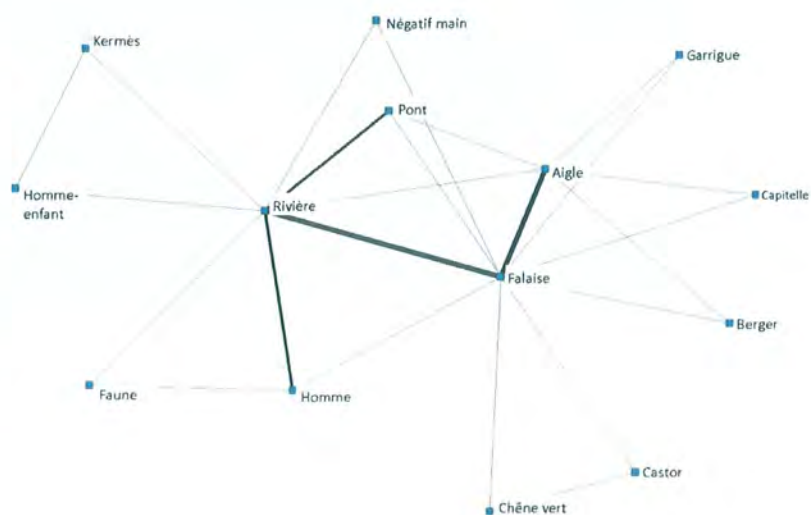
Préserver les éléments qui participent à ces dimensions sera un enjeu majeur pour le projet.

## Quels symboles pour le logo de la future réserve de biosphère ?

Les participants se sont concertés et chaque table a proposé 3 symboles représentatifs du territoire qui pourraient constituer le futur logo de la réserve de Biosphère.

Le schéma ci-après représente les principales occurrences et associations de symboles qui sont ressorties :

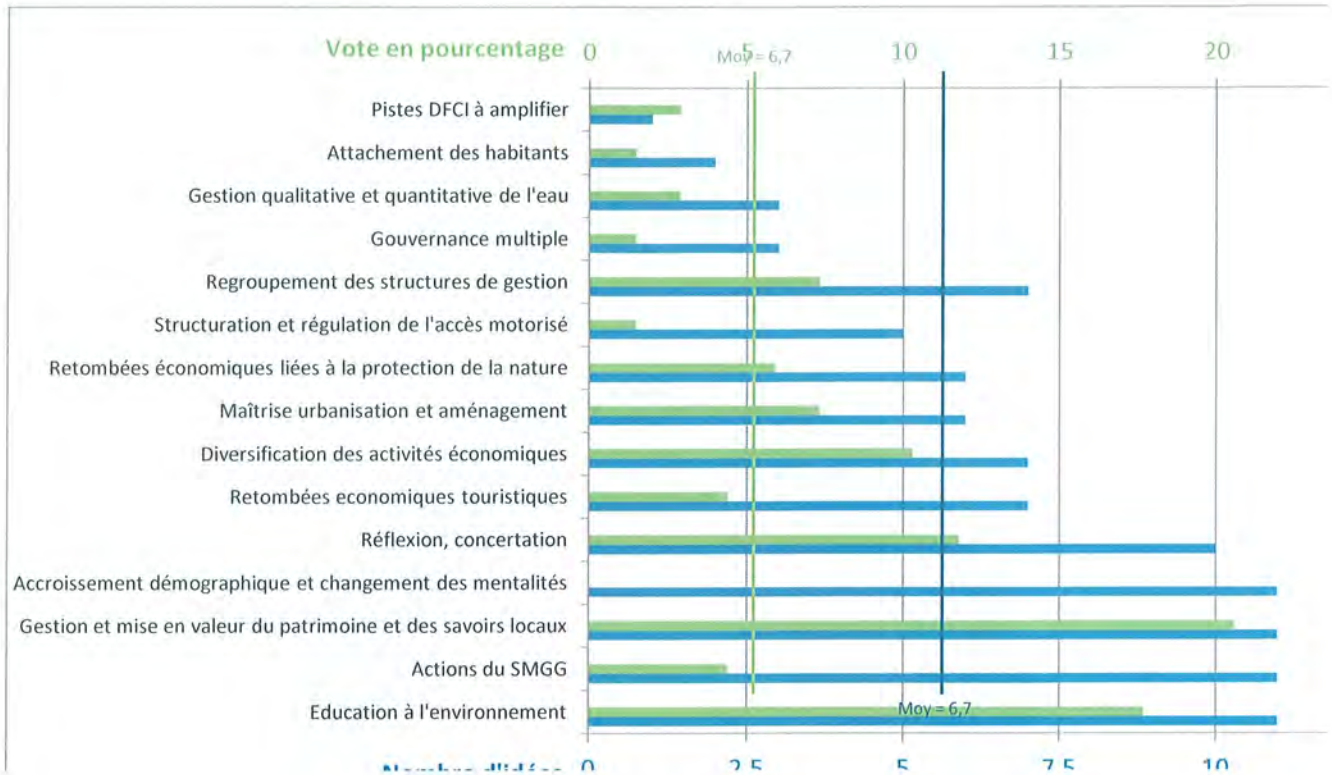
- la rivière, la falaise et l'aigle, en premier lieu
- l'homme, la rivière et le pont en second lieu



## Selon vous quelles sont les principales tendances d'évolution actuelle de ce territoire ?

Cette question a été scindée en deux sous questions. L'une portant sur les tendances d'évolution positives et l'autre sur les tendances d'évolutions négatives. Sachant qu'une évolution peut être jugée positive par une catégorie d'acteurs et négative par une autre, cette question a donné lieu à des débats contradictoires prolifiques.

### 1) Tendances positives d'évolution



### Tendances positives d'évolution sur le territoire du massif et des gorges du gardon.

101 idées ont été formulées par les participants et classées en 15 catégories par le groupe de synthèse. Elles ont ensuite fait l'objet d'un vote.

L'éducation à l'environnement, les actions du Syndicat mixte des gorges du Gardon, la gestion et la mise en valeur du territoire, l'évolution sociologique (changement de mentalités) et les démarches de concertation sont les thèmes les plus fréquemment cités et sont perçus comme des tendances positives pour le territoire.

Le dépouillement des votes a placé l'éducation à l'environnement et la gestion du patrimoine en tête. Les deux thématiques sont intimement liées. En effet, l'éducation est un facteur déterminant pour que la population locale, quelles que soient les classes d'âges concernées qui la compose, ait conscience de la fragilité de l'environnement et soit préoccupée par son état de conservation. Des actions sont déjà menées sur ce territoire auprès des scolaires et du grand public par des établissements publics (syndicat mixte, EPCC), des collectivités territoriales et notamment le conseil général ou des structures associatives (CEN LR, COGARD...). Elles contribuent sans doute à ce que l'éducation relative à l'environnement soit perçue comme un élément susceptible d'avoir des effets tangibles positifs dans le temps.

La gestion et la mise en valeur du site résultent de cette prise de conscience puis de la mise en œuvre d'actions individuelles ou collectives. Les participants considèrent comme positif le fait que le site soit géré pour assurer sa préservation. Les organismes présents sur ce territoire qui sont amenés à mettre en œuvre des mesures conservatoires sont nombreux : syndicat mixte (les actions qu'il conduit font partie des éléments évoqués le plus souvent – cf graphique ci-dessus), ONF, CENLR, associations,

mairie... La mise en valeur de cet espace naturel ainsi que le recours et la transmission des savoir-faire traditionnels sont également appréciés. Les techniques de construction en pierre sèche font partie de ces savoir-faire et permettent de restaurer le petit patrimoine vernaculaire qui ponctue le paysage.

Le thème de la concertation apparaît en 3<sup>e</sup> position. Il est vrai que le recours aux démarches participatives s'est développé ces dernières années que ce soit au sein de comités de pilotage ou comités consultatifs, dans le cadre de réunions publiques ou plus récemment dans le cadre de réunions organisées directement chez l'habitant. La co-construction de projets associant élus, techniciens, citoyens, socio-professionnels est courante et favorise l'aboutissement de projets partagés basés sur des consensus. Cette évolution est positive et participe au développement équilibré du territoire.



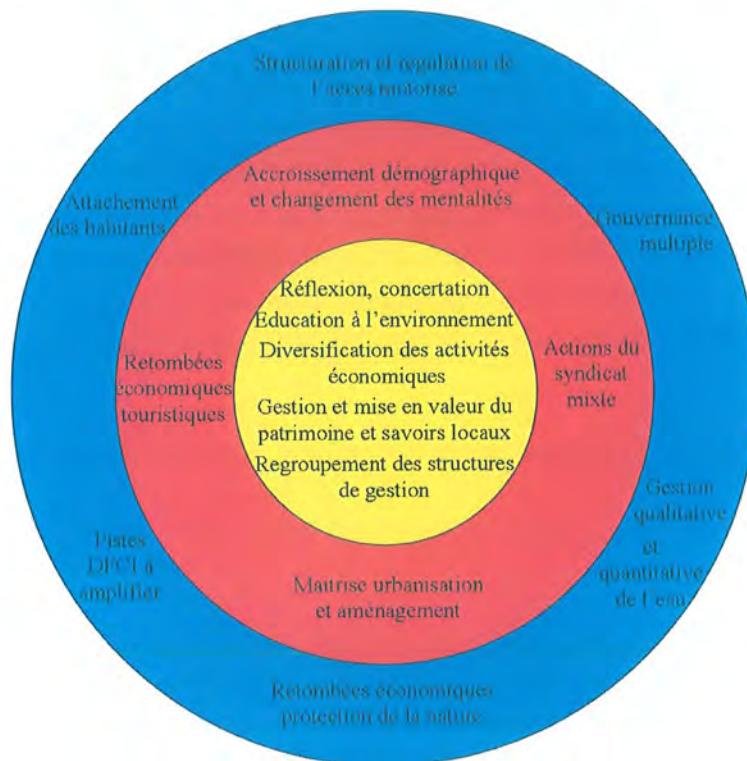
Gestion et mise en valeur du patrimoine et des savoirs locaux



Education à l'environnement

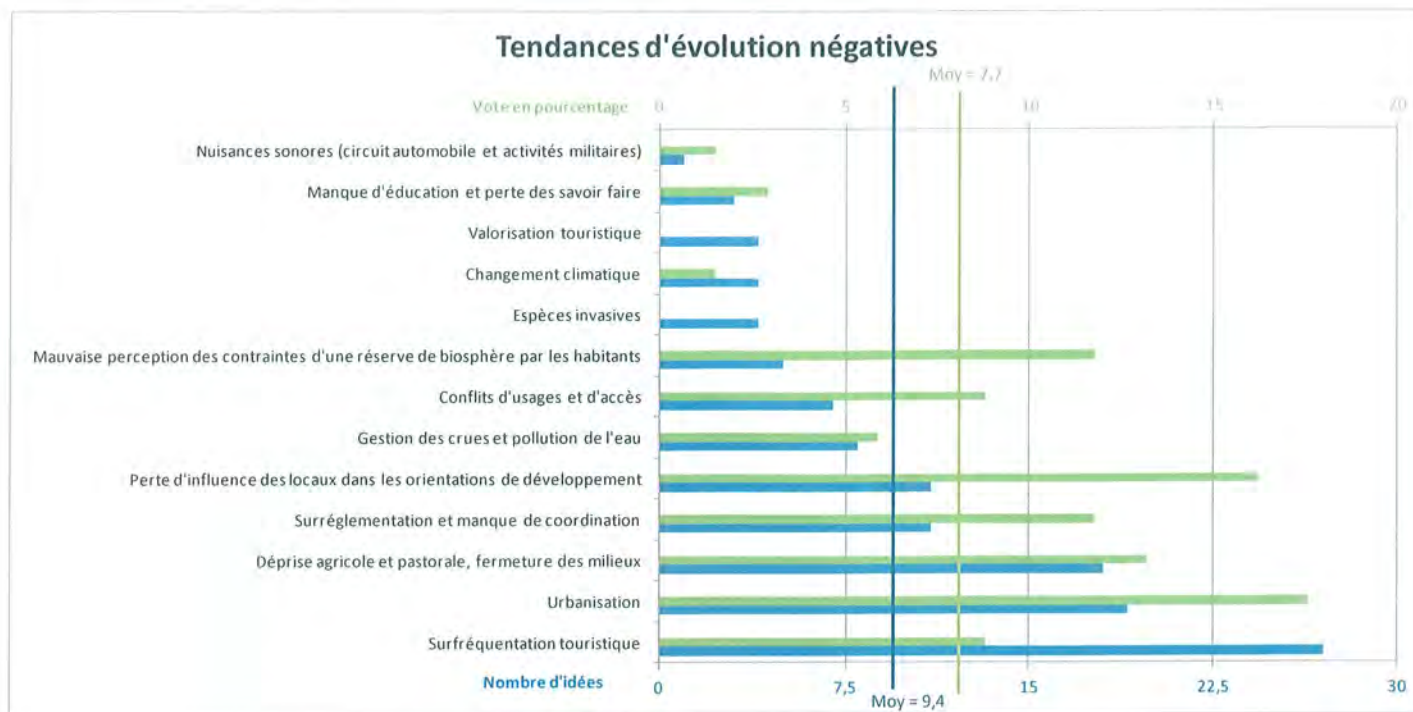


Réflexion, concertation



On retrouve dans le cœur des représentations sociales les trois thèmes qui ont bénéficié du plus de suffrages au cours du vote mais également la diversification des activités économiques et le regroupement des structures de gestion. En effet celles-ci sont nombreuses à intervenir sur ce territoire. A présent leur regroupement apparaît à la fois comme engagé, souhaité et acté par les participants. La réforme territoriale actuelle qui incite les collectivités à se regrouper d'ici la fin de l'année 2012 va dans ce sens sans toutefois pouvoir agir véritablement sur les organismes qui interviennent en matière de gestion d'espaces naturels compte tenu de leur diversité et de leur nature (établissement public, établissements publics de coopération intercommunale, établissement public de coopération culturelle, associations, établissement public à caractère industriel et commercial, communes).

## 2) Tendances négatives d'évolution



### Tendances négatives d'évolution sur le massif et les gorges du Gardon

122 idées ont été formulées par les participants, classées en 13 catégories par le groupe de synthèse puis ont donné lieu à un vote.

La surfréquentation touristique, l'urbanisation et la déprise agricole ont été majoritairement mentionnées. Mais ce sont l'urbanisation, la perte d'influence des locaux en matière de planification et dans le choix des orientations de développement, la crainte de se voir imposer de nouvelles contraintes dans le cadre d'une réserve de biosphère et la surréglementation qui ont recueilli le plus de suffrage et qui constituent les préoccupations premières des participants. La surfréquentation touristique abordée à de nombreuses reprises lors du remue-méninge n'est plus retenue dans le top 3 des tendances négatives.

Le massif et les gorges du Gardon ont pu conserver leur caractère naturel malgré le phénomène de périurbanisation dû à la proximité de l'agglomération Nîmoise et malgré son fort attrait touristique. Ceci s'explique pour trois raisons : l'absence de routes longeant le Gardon, l'existence du camp militaire des Garrigues qui a contenu la pression urbaine et la rareté de l'eau qui a limité les installations. Toutefois la pression urbaine est bien présente notamment au sud, à proximité de Nîmes, et les chiffres sont éloquentes. La commune de Poulx est ainsi passée de 723 habitants en 1982, à 1630 en 1990 et 3148 en 1999. Cet accroissement du nombre d'habitants est souvent énormément consommateur d'espace rural car il s'accompagne de constructions d'habitat pavillonnaire.

Les votes ont exprimé l'inquiétude des citoyens et acteurs locaux de voir l'urbanisation porter préjudice à la préservation de la qualité du cadre de vie et des espaces naturels. En effet, seules les gorges font aujourd'hui l'objet d'un classement et l'urbanisation pourrait à plus ou moins long terme venir s'appuyer sur les limites du site classé. Signalons toutefois qu'un projet d'extension du site classé devrait, s'il aboutit, permettre d'assurer de manière pérenne la protection des gorges en doublant la superficie classée.

Le sentiment d'être peu partie prenante dans les orientations de développement qui sont définies pour le territoire fait écho au souhait exprimé dans le cadre de la question précédente et qui souligne la nécessité de poursuivre les démarches participatives afin de co-construire les projets. Idem pour le manque de coordination évoqué dans les tendances négatives mais qui était déjà sous-jacent lorsque les participants évoquaient dans les tendances positives la nécessité de créer à moyen terme une structure unique de gestion.

Les inquiétudes relatives à d'éventuelles contraintes liées à la réserve de biosphère et de nouvelles formes de réglementation ont été exprimées à travers les votes et avaient été évoquées également au cours des réunions publiques et réunions chez l'habitant.

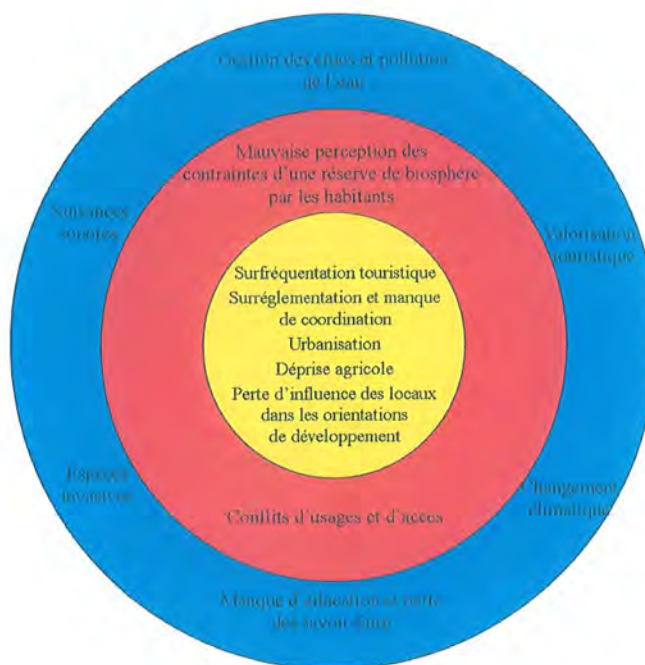
Les réserves de biosphère ne conduisent pas à la mise en place d'un nouveau cadre réglementaire. En effet, le label Homme et Biosphère s'appuie sur les démarches et les outils existants en matière de préservation de l'environnement (démarches réglementaires, contractuelles et volontaires) sans en créer de nouvelles. L'UNESCO n'a pas la capacité juridique d'imposer des normes.



Urbanisation



Déprise agricole et pastoralisme, fermeture des milieux.

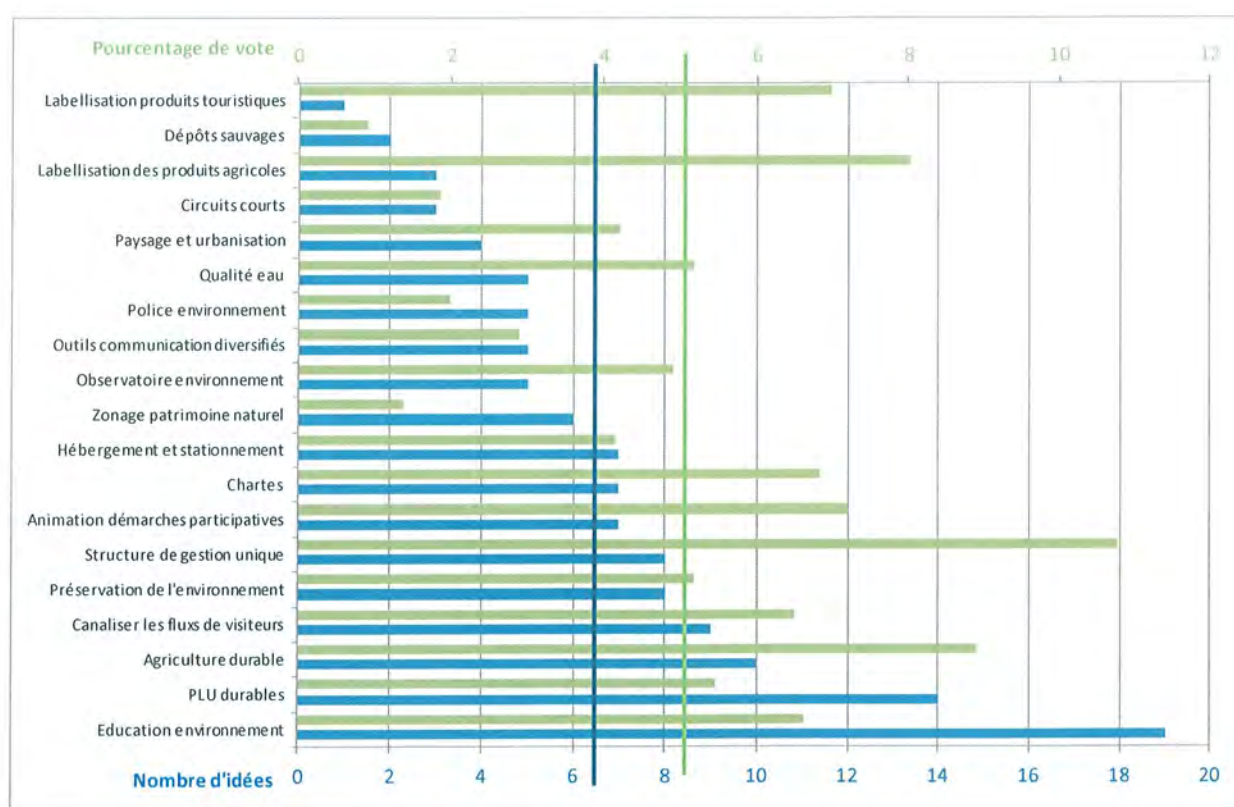


La surfréquentation touristique, la surréglementation et le manque de coordination font parties du cœur des représentations sociales. De même que l'urbanisation, la déprise agricole et la perte d'influence des habitants dans les orientations de développement.

La surfréquentation apparaît en cœur de cible et est intimement liée à la saisonnalité. Certaines communes, disposant notamment de lieux de baignade exercent une forte attractivité qui peut participer au développement local mais qui parallèlement génère des nuisances : problèmes de circulation, saturation du stationnement, vandalisme, insalubrité. Certaines opérations et notamment l'Opération Grand Site ont pour objectif de gérer les flux saisonniers sans pour autant susciter la venue de nouveaux estivants.

## Selon vous quelles sont les principales actions à entreprendre pour un développement durable de ce territoire?

Chaque table a proposé une liste d'actions qui pourrait être conduites sur ce territoire dans les 10 ans à venir puis a hiérarchisé les actions pour ne retenir que les cinq qui paraissaient prioritaires. Les cinq actions retenues par les 10 tables, soit 50 actions au total, ont été affichées dans la galerie des choix. Chaque participant s'est vu remettre 20 gommettes qu'il a utilisées en totalité pour voter individuellement pour les actions qui lui semblaient les plus pertinentes parmi les 50 affichées. Les participants pouvaient répartir leurs gommettes comme ils l'entendaient (x gommettes par action ou la totalité sur une seule action). Les 50 actions figurent en annexe 1. Elles ont été regroupées en 20 thèmes suite au vote.



### Les actions prioritaires à conduire dans les dix années à venir pour un développement durable du territoire

Lors du vote, deux actions se détachent sensiblement : l'instauration d'une structure unique de gestion et le développement d'une agriculture durable. La priorité est donnée à la mise en place d'une structure unique de gestion pour coordonner et améliorer la lisibilité des missions mises en œuvre par les différentes structures existantes sur le territoire.

Ces éléments figuraient également dans les tendances positives d'évolution. Il semblerait que la multiplicité des établissements amenés à intervenir dans les gorges du Gardon soit génératrice de confusion et manque de lisibilité. Il est nécessaire que les actions entreprises soient davantage coordonnées. L'étude de fréquentation réalisée pour le syndicat mixte et qui vient d'être restituée par le prestataire met bien en exergue cette confusion car à la question « selon vous qui gère le massif ? » 19 réponses

différentes ont été formulées allant du syndicat mixte à la CCI de Nimes en passant par la fédération de chasse et l'ONF. 20 % des personnes interrogées n'ont pas su répondre.

Les participants ont également mis l'accent sur la nécessité d'encourager les pratiques agricoles durables et notamment le pastoralisme. L'agriculture joue en effet un rôle prépondérant. Il faut donc d'une part tendre vers des pratiques moins polluantes, vers des systèmes d'exploitation moins consommateurs d'énergie fossile et d'autre part conforter une agriculture qui façonne des paysages de qualité et participe à la préservation des espaces naturels. Le développement de projets pastoraux constitue une des voies possibles pour préserver la qualité paysagère du massif et participer à son entretien.

Il faut noter que la question agricole est récurrente et qu'elle constitue une préoccupation de premier ordre pour les participants. En effet l'agriculture a fait l'objet de deux autres propositions d'action : la labellisation de produits agricoles et le développement de circuits courts.

La généralisation des démarches participatives constitue la 4<sup>e</sup> action ayant obtenu le plus de suffrage. Elle illustre le souhait des différents participants d'être de véritables acteurs et co-constructeurs des projets qui voient le jour sur leur territoire. Les participants veulent s'engager dans l'action publique et que l'on reconnaisse leur expertise en tant qu'habitant, professionnel ou usager des gorges du Gardon. Le souhait de mettre en œuvre des chartes rejoint cette idée de travailler de concert afin d'aboutir, quel que soit le sujet traité, à une vision partagée des enjeux, des objectifs à atteindre et des moyens à employer.

Des propositions en lien avec le tourisme ont émergées avec notamment la labellisation des produits touristiques. Celles-ci illustrent la recherche constante de produits de qualité qui sont en adéquation avec ce territoire remarquable.

Des actions relatives à la préservation des espaces naturels et du paysage ont également été proposées avec : la délimitation de zones strictement dédiées au patrimoine naturel, la mise en place d'un observatoire de l'environnement, la création d'une brigade de l'environnement et la suppression des dépôts sauvages.

Certaines propositions sont davantage axées sur les conditions d'accueil du public et soulignent la nécessité de développer les transports en commun pour accéder au site, de sécuriser les aménagements et notamment les aires de stationnement mais aussi de canaliser les flux de visiteurs.

Les propositions relatives à l'urbanisation avec l'élaboration de « PLU durable » arrivent en 7<sup>ème</sup> position. Il s'agit néanmoins d'une action essentielle à mettre en œuvre dans les 10 prochaines années compte tenu de l'attractivité de la région liée à l'héliotropisme, de l'étalement urbain et de la fragilité des écosystèmes.



Structure de gestion unique



Agriculture durable



Animation démarches participatives

## Conclusion

Plusieurs actions d'information (réunion publiques, chez l'habitant) et d'implication des habitants (Ateliers de travail) ont été menées dans le cadre du processus de création de la Réserve de biosphère. La finalité est d'aboutir à un projet co-construit, en



identifiant de façon partagée les enjeux du territoire et de ses habitants. La forte mobilisation de ces derniers autour de ce projet permet un portage fort auprès des instances du programme MAB de l'UNESCO, mais aussi au niveau politique.

La journée du 28 juin, qui a réuni des acteurs de tout horizon, apporte une réelle plus value au dossier de candidature qui sera déposée en 2012 compte tenu de la forte mobilisation des acteurs locaux et du travail réalisé.

Les thèmes qui ont été évoqués et les propositions qui ont été émises intègrent les trois piliers des réserves de biosphère à savoir la conservation, le développement et la recherche.

D'ici la fin de l'année, deux journées seront consacrées à l'approfondissement de deux thématiques. Il s'agit de l'agriculture et de l'urbanisation. Seules deux thématiques ont été retenues car la méthode participative mise en œuvre pour analyser de manière plus approfondie les enjeux, dynamiques et actions, dite méthode ARDI (Acteurs, Ressources, Dynamiques, Interactions), nécessitent la mobilisation d'une trentaine d'acteurs locaux pour chacune d'elles pendant une journée.

Le choix s'est porté sur ces deux thèmes compte tenu d'une part des difficultés auxquelles l'ensemble des acteurs est confronté pour apporter des réponses concrètes à l'étalement urbain, la spéculation foncière, les prix de l'immobilier, le mitage du paysage et d'autre part car l'agriculture constitue la clef de voûte de nos paysages et qu'elle est soumise aujourd'hui à une crise conjoncturelle majeure. La confrontation d'idées émises par les acteurs de ce territoire devrait permettre de dresser des pistes concrètes d'actions.

Une dernière journée de concertation aura lieu en janvier 2012 pour définir le zonage qui sera joint à la candidature au label de réserve de biosphère.

Une fois la synthèse de l'ensemble des éléments collectés au cours des différentes démarches participatives réalisée, le dossier de candidature sera constitué et déposé auprès des instances du Comité MAB France et de l'UNESCO au printemps 2012.

L'attachement manifesté à ce territoire tout au long du processus ainsi que l'engagement de chacun seront ensuite déterminants pour faire vivre cette réserve de biosphère.



*Méandre du Castellas, commune de Sainte Anastasie*

*Crédit photos : SMGG/Thibaud CLEMENCET, SMGG/Guy Derivaz, SMGG/Céline Hauchard, Gardon l'image, Regard du Vivant*

*T.Roger&F.Larrey, Thierry Vezon*

*Crédits illustrations : Michel Etienne, Raphaël Mathevet, SMGG/Céline Boulmier, SMGG/Stéphanie Ferrier, SMGG/François Desmeures*